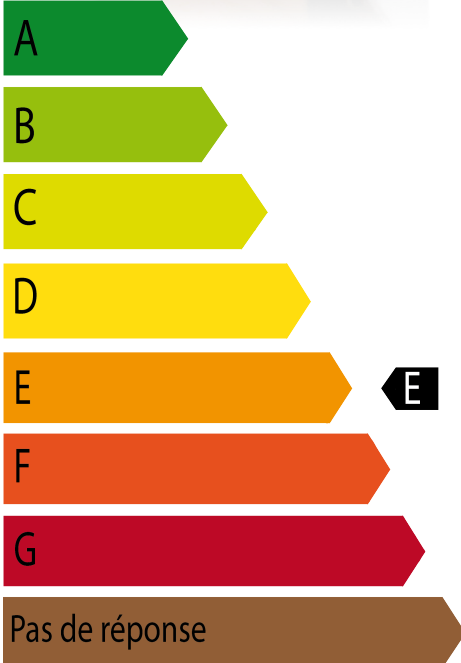




REPONSES DES CANDIDATS A L'ELECTION PRESIDENTIELLE AUX
PROPOSITIONS DES ASSOCIATIONS VERS UNE NOUVELLE ET
NECESSAIRE POLITIQUE DES DECHETS



NATHALIE ARTHAUD
CANDIDATE DU PARTI LUTTE OUVRIÈRE



1. Réduire à la source les déchets

Ne se prononce pas

2. Détourner les déchets du stockage et de l'incinération

- Le recyclage est préférable à la simple destruction des biens usagers, mais se demande si on pourra sortir de l'incinération et si tous les déchets sont recyclables. Ils s'avouent non spécialistes et se gardent d'apporter une réponse péremptoire
- Importance de dénoncer la responsabilité des industriels qui, à aucun moment, ne se préoccupent des déchets que leur activité génère directement ou indirectement. Sans compter qu'ils ne se préoccupent pas non plus des expositions auxquelles ils soumettent leurs salariés et des dégâts qu'elles peuvent provoquer sur la santé.

3. Réformer la fiscalité « déchets »

- Opposés à toute redevance, quelle qu'elle soit, même incitative : ce sont aux industriels de payer pour les déchets dont ils sont responsables
- L'Etat doit verser aux collectivités de quoi assurer leurs obligations auprès des populations, mais il se désengage de plus en plus

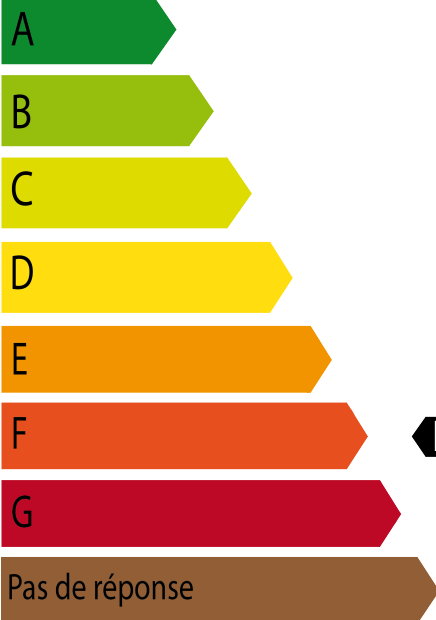
4. Améliorer la gouvernance et la transparence

- La transparence doit être totale et la population, à commencer par les riverains, doit avoir accès à toutes les informations et exercer un contrôle le plus rigoureux possible.
- Il est indispensable d'exercer un véritable contrôle, de manière démocratique, sur les professionnels des déchets.
- Regrette que les collectivités acceptent de « vendre » leurs compétences de service public aux grands groupes pour faire face aux difficultés financières
- La principale priorité est de garantir la sécurité sanitaire des populations vivant à proximité d'un site de retraitement, ainsi que celle des salariés qui y travaillent.



FRANÇOIS BAYROU
CANDIDAT DU MOUVEMENT DÉMOCRATE

**MOUVEMENT
DÉMOCRATE**



1. Réduire à la source les déchets

- L'objectif de réduction à la source des emballages doit être consolidé → impératif de réduire les contenants superflus

2. Détourner les déchets du stockage et de l'incinération

- Garantir l'information des consommateurs sur les modalités de recyclage du produit
- Elargir la REP en ce qui concerne l'incinération ou la mise en décharge de produits neufs, ce qui devrait être interdites
- Mettre fin au gaspillage des entreprises qui se débarrassent de leurs stocks pour ne pas payer d'impôts sur les bénéfices → transférer ces produits neufs à des associations caritatives
- Traitement des déchets par les incinérateurs et les décharges produits de l'électricité et du gaz et il serait absurde que cette énergie demeure inexploitée → pourrait utiliser cette énergie pour faire rouler les bennes à ordures ménagères
- Augmenter les capacités de traitement

3. Réformer la fiscalité « déchets »

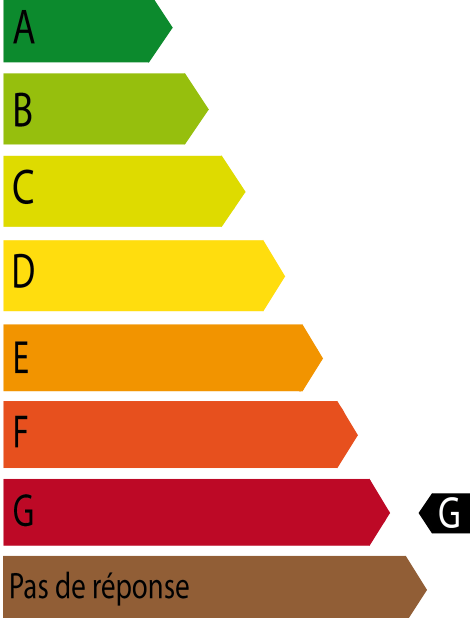
- Inacceptable qu'une partie des TGAP soit aujourd'hui affectée à des financements dépourvus de liens avec l'environnement : il faudrait que ce soit intégralement reversé à l'ADEME pour soutenir les collectivités et EPCI en charge de la gestion des déchets
- Importance de réfléchir à l'évolution de la redevance incitative vers une redevance uniforme par habitation ou par local → passer d'une incitation particulière à communale
- Nécessité que la couverture des dépenses des collectivités territoriales de 80% prévue par le Grenelle 1 soit effective sur la base du coût réel de collecte de tri sélectif.

4. Améliorer la gouvernance et la transparence

- Importance de favoriser la proximité dans le traitement des déchets : réfléchir à l'introduction d'un critère de proximité pour l'attribution des marchés publics de traitement des déchets
- La sensibilisation est la clé de la réussite, de la maternelle au collèège



JACQUES CHEMINADE
CANDIDAT DU PARTI SOLIDARITÉ & PROGRÈS



1. Réduire à la source les déchets

- Contre notre société de surconsommation d'objets inutiles
- La publicité encourage le rachat plus ou moins contraint d'objets fabriqués pour une durée de vie relativement courte
- Souhaite réorienter la consommation vers des objets utiles
- Tout faire pour produire moins de déchets en amont, même si une société sans déchet est impossible

2. Détourner les déchets du stockage et de l'incinération

- Le recyclage efficace dépend très souvent de la densité du flux d'énergie par unité de surface que l'homme puisse déployer pour transformer
- Souhaite faire de nos déchets une ressource nouvelle

3. Réformer la fiscalité « déchets »

Ne se prononce pas

4. Améliorer la gouvernance et la transparence

Ne se prononce pas

Les autres idées du candidat

- L'éducation sera le support d'une écologie de la découverte
- Parle de la réduction de la dangerosité des déchets nucléaires avec le nucléaire de 4^e génération



NICOLAS DUPONT-AIGNAN
CANDIDAT DU PARTI DEBOUT LA RÉPUBLIQUE

NDA 2012
NICOLAS DUPONT-AIGNAN
CANDIDAT À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE



1. Réduire à la source les déchets

- Favorable à l'affichage clair de la durabilité des produits afin d'aider à leur réduction à la source, affichant la vie, l'origine, la traçabilité des transports évalués en CO2 et la fin de ces produits
- Très favorable à tout principe de réduction volontaire des déchets, tant au niveau du consommateur, que des producteurs et intermédiaires

2. Détourner les déchets du stockage et de l'incinération

- Mise en avant des graves pollutions liées au TMB, même si il permet une revalorisation certaine des déchets
- Mise en avant du procédé CESAM, co-compostage avec des boues de station d'épuration comme un procédé écologique et sain
- Par manque de preuve de l'innocuité des incinérateurs il est nécessaire de mettre en place des mesures incitant à d'autres choix

3. Réformer la fiscalité « déchets »

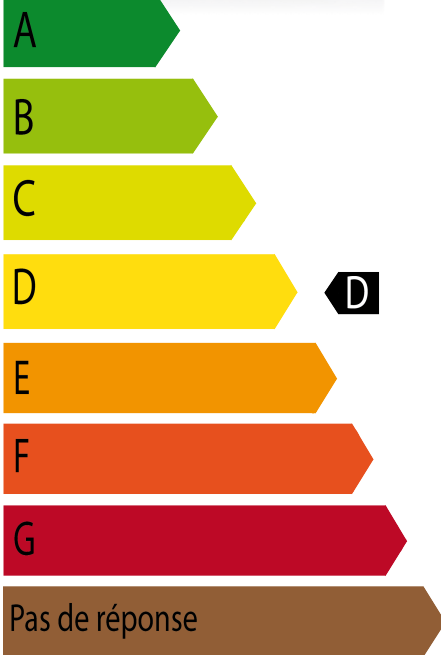
- La TGAP a démontré ses lacunes : propose une réforme de la fiscalité basée sur la redevance

4. Améliorer la gouvernance et la transparence

- Nécessité de favoriser le retour à une gestion publique des déchets
- Nécessité de prendre en compte toutes les parties prenantes et cela dès l'amont



FRANÇOIS HOLLANDE
CANDIDAT DU PARTI SOCIALISTE



1. Réduire à la source les déchets

- Lutter contre l'obsolescence programmée des produits en étendant à terme leur garantie à 10 ans et en modulant l'écotaxe selon leur durée de vie
- Informer les consommateurs par un éco-étiquetage, sur la recyclabilité, le coup d'usage et la réparabilité des produits
- Soutenir les filières industrielles de réparation afin de diminuer le coût tout en facilitant la formation des réparateurs

2. Détourner les déchets du stockage et de l'incinération

- Fixer des objectifs de recyclage plus ambitieux en favorisant le développement de la consigne et l'uniformisation des consignes de tri.
- Promouvoir la valorisation des biodéchets en encourageant leur collecte sélective en milieu urbain et en développant une filière innovante de valorisation (*pas de mesures concrètes, ndlr*)
- Responsabiliser les producteurs et les distributeurs qui devront prendre en charge leurs déchets et les trier à la source.
- Des plans régionalisés de gestion des déchets d'activité économique sont envisagés pour faciliter la mise en place de ce système (*Aucune proposition sur l'incinération et le stockage, ndlr*)

3. Réformer la fiscalité « déchets »

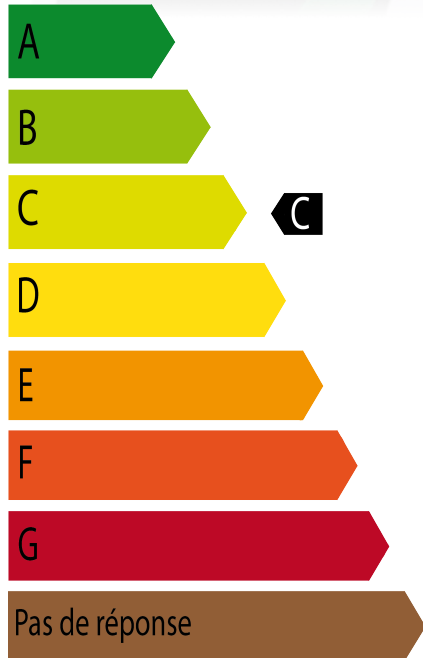
- Renforcer le caractère incitatif de la fiscalité « déchets »
- Etendre la REP à d'autres produits pour qu'une partie des bénéfices soit reversée aux opérateurs pour pérenniser et développer les filières de tri, de recyclage et de valorisation.
- Nécessité de travailler à une redevance à la hauteur des coûts réels engagés
- Réformer la TGAP pour inclure des modulations en fonction des performances de collecte et de recyclage (*ce qui sous-tend alors qu'elle soit payée directement par les collectivités, ndlr*)

4. Améliorer la gouvernance et la transparence

- Encourager une politique de concertation, notamment avec les associations de protection de l'environnement, afin de les regrouper dans un organisme de référence
- Renforcer le pouvoir de l'autorité de régulation professionnelle de la publicité pour limiter le greenwashing
- Vigilance accrue sur les effets sanitaires des incinérateurs et application si nécessaire du principe de précaution
- Etendre le champ d'action des éco-organismes



EVA JOLY
CANDIDATE DU PARTI EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS



1. Réduire à la source les déchets

- Réduire le volume global des déchets dès la conception des produits
- Lutter contre l'obsolescence programmée, avec allongement de la durée de vie des produits de 7 à 10 ans ainsi que l'affichage de la durée de vie contrôlée par un organisme public indépendant et donnant droit à un label incontestable
- Ecoconception intégrant la recyclabilité des produits

2. Détourner les déchets du stockage et de l'incinération

- Mise en place dès la collecte de filières dédiées pour faciliter le recyclage
- Promouvoir le ré-emploi (ressourceries...)
- Rendre obligatoire la réparation des objets qui peuvent l'être
- Sortir progressivement de l'incinération et de la mise en décharge des ordures ménagères brutes
- Valorisation organique (biogaz) et énergétique (CSR) performante
- Loi globale qui concernera aussi les DAE et les déchets du BTP
- Rendre opérationnelles les filières REP pour qu'elles n'impliquent plus seulement une contribution financière : elles devront assumer la totalité des frais de collecte et de recyclage.
- Valorisation matière ou énergétique des déchets fermentescibles = enjeu central
→ absolument nécessaire d'organiser des collectes sélectives et/ou l'accès au compostage individuel ou collectif
- Développement de la méthanisation avec garantie d'un compost final utilisable en bio.

3. Réformer la fiscalité « déchets »

- Création d'une taxe spécifique qui pourrait être indexée sur le rapport de volume entre l'objet et l'emballage et concernerait à 100% les emballages de présentation sans fonction de protection ou de rangement durable
- Assujettir les installations de traitement des déchets à une contribution climat-énergie ou instaurer des modulations de TGAP où son affectation mérite des discussions approfondies et analyses d'impacts pluralistes
- Pour une pénalisation fiscale de l'incinération ou de l'enfouissement, qui soit dégressive en fonction de la qualité des tris en tête de collecte.
- Pénaliser fiscalement la chaleur issue de l'incinération ou du biogaz provenant de l'enfouissement en mélange
- Favoriser le biogaz issue de la méthanisation de biodéchets triés à la source et les chaufferies utilisant des CSR (le terme est impropre : ce sont des incinérateurs et non des chaufferies, ndlr)

4. Améliorer la gouvernance et la transparence


- Problèmes d'articulation entre collecte et traitement en fonction des champs de compétences des syndicats
- Réformer la gouvernance des éco-organismes pour les rendre « opérationnels » et pas seulement contributifs financièrement
- Favorable à une gestion publique, encadrée et transparente. Sortie des contrats de DSP longue durée
- Nécessité de renforcer les contrôles des installations de traitement et de mettre en place une véritable « police de l'environnement » Assurer un budget communication aux CLIS
- Mandater la cour des comptes plutôt qu'une commission d'enquête parlementaire qui n'est pas du ressort de la présidence de la république
- Reconnaît que le mot « unité de valorisation énergétique » qui induit une confusion
- Mettre en place un registre des cancers et enquêtes épidémiologiques car enjeu majeur de la politique de santé environnementale

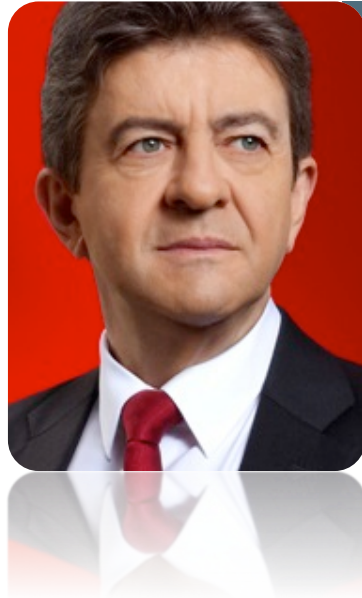


MARINE LE PEN
CANDIDATE DU FRONT NATIONAL

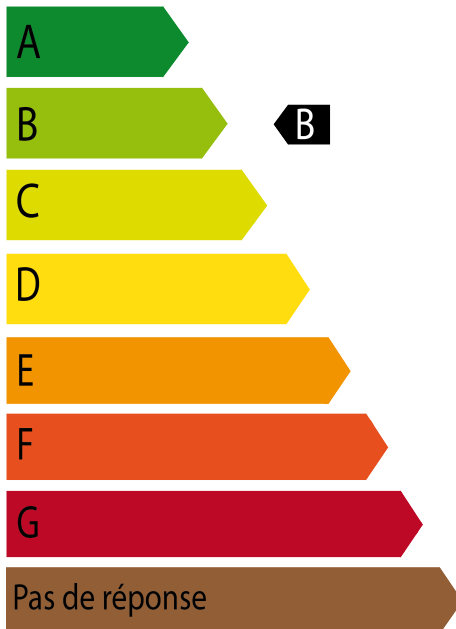


?

- A
 - B
 - C
 - D
 - E
 - F
 - G
 - Pas de réponse
- 



JEAN LUC MÉLENCHON
CANDIDAT DU FRONT DE GAUCHE



1. Réduire à la source les déchets

- Nécessité de réduire les déchets parce que leur création et leur gestion sont source aujourd'hui de profits et de rentes dégagés par les industriels
- Fixer des objectifs contraignants d'amélioration des processus industrielles : aspect important de la reconversion industrielle
- Réintroduction du système de consigne
- Augmentation de la durée des garanties à minimum 10 ans
- Rendre obligatoire la réparation des objets qui peuvent l'être
- Ajout dans les cahiers des charges d'éco conception d'un critère d'évolutivité des produits fabriqués pour aller vers l'amélioration du produit plutôt que son remplacement
- Lutter contre l'obsolescence programmée en parallèle de la lutte contre la publicité

2. Détourner les déchets du stockage et de l'incinération

- Obligation pour les producteurs de récupérer les objets usagers : consigne sur électroménager, métal, vaisselle et obligation de développer les filières de réparation adéquates
- Intégrer le recyclage dans la filière industrielle, avec valorisation soit dans leur propre processus industriel, soit dans celui d'autres entreprises
- Sortie progressive de l'incinération des déchets organiques et des déchets recyclables
- Collecte sélective des biodéchets organisée au niveau des communes
- Moratoire sur la construction de nouveaux incinérateurs, considérant les conséquences potentielles sur la santé

3. Réformer la fiscalité « déchets »

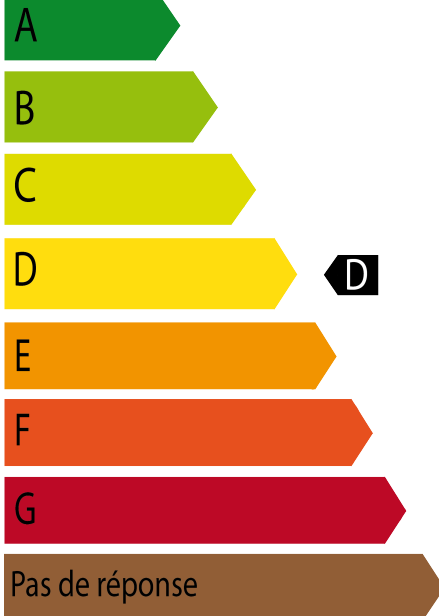
- Opposé à la redevance incitative, même avec correctifs sociaux, car les consommateurs ne sont pas responsables des produits qu'on leur propose
- L'éducation à l'écologie et l'implication citoyenne plus centrale dans la question écologique et prioritaire par rapport à des mesures coercitives. Les taxes devront donc plutôt porter sur les emballages et la dynamique d'éco conception, les activités polluantes, le CO2, etc
- Suppression des taux de TVA réduits et des niches fiscales
- Prévention financée par une taxe sur les pollueurs

4. Améliorer la gouvernance et la transparence

- Réforme des éco organismes pour qu'ils servent l'intérêt général et bénéficient de l'indépendance nécessaire pour assurer leur mission
- Organiser la surveillance par des études de santé et salubrité publique : études épidémiologiques qui respectent le temps long d'analyse des maladies potentielles
- Débats nationaux et loi générale sur la planification écologique dans laquelle la problématique déchets sera intégrée



PHILIPPE POUTOU
CANDIDAT DU NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE



1. Réduire à la source les déchets

- Réduire avant tout la quantité de déchets produits afin de prendre le problème à la source
- Adopter une loi sur la durabilité des produits en obligeant si nécessaire les constructeurs à afficher les durées de vie et étendre les garanties
- Dénoncer l'obsolescence programmée qui vise à renouveler artificiellement la demande solvable
- Contraindre les industriels à respecter les processus de production qui favorisent la longévité des biens
- Favoriser les objets réparables et réutilisables, les emballages consignés et biodégradables
- Importance de réduire les emballages
- Importance d'imposer des normes au niveau de la conception afin que se ne soit pas le consommateur qui subisse les coûts

2. Détourner les déchets du stockage et de l'incinération

- Importance de détourner les déchets de la mise en décharge et de l'incinération, même si en l'état on ne peut pas s'en passer
- Importance d'adopter une loi programmant la sortie du recours à l'incinération et à la co-incinération des déchets ménagers et assimilés
- Les produits chimiques utilisés dans le traitement des déchets sont source de pollution et de maladies

3. Réformer la fiscalité « déchets »

- L'adoption d'une taxe spécifique sur les produits fortement générateurs de déchets et les produits jetables
- Obliger les industriels à adopter les meilleurs processus possibles
- Favoriser l'adoption de vraies politiques écologiques plutôt que des taxes, mais reconnaît qu'elle peut avoir un caractère dissuasif
- Supprimer le taux de TVA réduit sur les réseaux de chaleur pour l'énergie de récupération issue de l'incinération ou de la mise en décharge
- Nécessité du retour à la gestion publique plutôt que des mesures incitatives en ce qui concerne la toxicité liée à l'incinération et les décharges

4. Améliorer la gouvernance et la transparence

- Importance d'une vraie concertation avec la population locale pour l'amener à faire des choix politiques de manière informée et démocratique
 - Obligation pour les collectivités d'impliquer toutes les parties prenantes en amont de la prise de décision
- Le NPA remet en question l'indépendance des expertises commandées par les pouvoirs publics
- Importance de revenir à une gestion publique de l'incinération pour dégager ce secteur de la loi du profit
 - Améliorer la gouvernance et la transparence en matière de gestion des déchets
 - Sceptique sur la création d'un observatoire national indépendant de la gestion publique des déchets, car ce type d'organisme n'a jamais les moyens d'imposer ses préconisations même justifiées
 - Renforcer le suivi sanitaire des populations vivant autour des incinérateurs et des décharges



NICOLAS SARKOZY
CANDIDAT DE L'UNION POUR UN MOUVEMENT POPULAIRE



1. Réduire à la source les déchets

- Réduction de 7% sur 5 ans prévue par le Grenelle satisfaisante
- Les moyens issus du Grenelle sont suffisants pour réduire les déchets

2. Détourner les déchets du stockage et de l'incinération

- Les moyens issus du Grenelle sont suffisants pour assurer le recyclage des déchets
- La diminution de l'incinération et la mise en décharge prévue par le Grenelle est suffisante
- La valorisation des déchets organiques telle que prévue par le Plan déchets 2009/2012 et mise en œuvre aujourd'hui est satisfaisante

3. Réformer la fiscalité « déchets »

- L'adaptation actuelle de la fiscalité sur les outils de traitement est suffisante

4. Améliorer la gouvernance et la transparence

- Les mesures prévues par le plan déchet pour améliorer l'information sur les sites de stockage et d'incinération sont suffisantes